

<b>INSCRIPTIONS SUR PLACE</b>		<b>REGLEMENT DE L'ANIMATION DEPARTEMENTALE PAR EQUIPES DE CLUBS DU PAS DE CALAIS</b>		
	<b>Cadets</b>	<b>-25 ans</b>	<b>+25 ans</b>	
<b>Années de naissance</b>	2002/2003/2004 <u>Pas de sur classement d'âges</u>	2001 à 1994 <u>Pas de sur classement d'âges</u>	1993 et avant <u>Pas de sur classement d'âges</u>	
<b>Catégories de poids</b>	Masculins : -60 kg ; -73 kg ; +73 kg. Féminins : -57 kg ; +57 kg.	Masculins : -66 kg ; -81 kg ; +81 kg. Féminins : -57 kg ; +57 kg.	Masculins : Poids total 330 kg pour 4 combattants, 250 kg pour 3 combattants. 160 kg pour 2 combattants.	
<b>Temps de combat</b>	3 minutes. Hikiwake en cas d'égalité	3 minutes. Hikiwake en cas d'égalité	3 minutes. Hikiwake en cas d'égalité	
<b>Formule de l'animation</b>	En poule ou en tableau, à déterminer en fonction du nombre d'équipes engagées. La rencontre démarrera dans un ordre chronologique en commençant toujours par le plus léger masculin.			
<b>Participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.</li> <li>- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo, jujitsu, en compétition de moins d'un an au jour de la rencontre.</li> <li>- Les remplaçants sont autorisés s'ils sont mentionnés sur la feuille d'engagement.</li> <li>- L'équipe devra être composée en Cadets et -25 de 3 à 5 combattants et les + 25 de 2 à 4 combattants. <b>Tous licenciés de 62</b></li> </ul> <p>L'association de plusieurs clubs du 62 est autorisée pour éviter les trous dans l'équipe.</p>			

Ces rencontres départementales sont des animations servant à fédérer les clubs et ainsi montrer leur dynamisme associatif.

Ces animations s'arrêtent à l'échelon départemental.